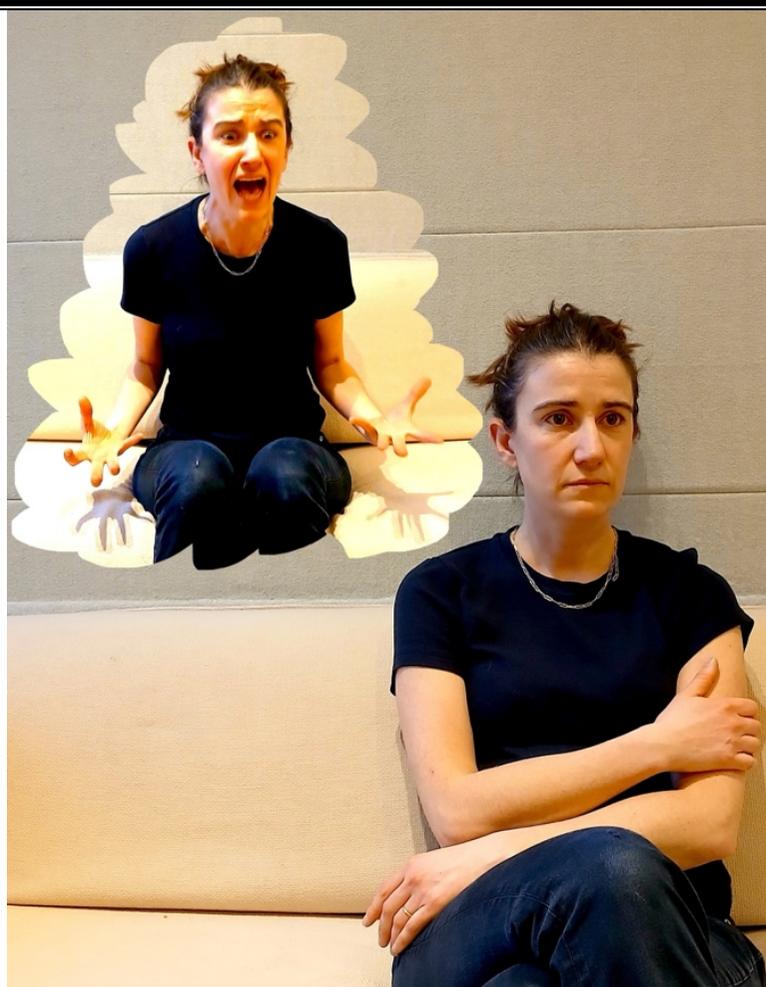


Les désenfancé·e·s* en colère !

*

Désigne indifféremment le parent qui « perd » son enfant placé abusivement et l'enfant placé à qui on vole l'enfance.



**Manifestation conjointe
de professionnel·le·s
de l'« aide à la jeunesse »
et
de parents victimes
de cette « aide » le
dimanche 18 mai 2025 à 15h,
place Poelaert, 1000
Bruxelles**

**Trop d'enfants sont les victimes
de l'« aide à la jeunesse »
et il faut que ça se sache !**



Une initiative du « Collectif Paroles & Justice », des pages « Family Child Right », « Pour l'amour de mes enfants » et « Placements abusifs », de l'association « Parents enfants l'amour familial », Fédération syndicale Winer, du Syndicat des immenses, de l'asbl Comité Internacional Peruano CIP, de l'asbl Yemaya, de FEMMES Ixelles, d'« Innocence en danger Belgique », de SORALIA et d'autres organisations mobilisées pour la justice et la protection de l'enfance en Belgique.

Si tout le monde se réjouit de l'existence d'un système d'« aide à la jeunesse / à l'enfance » pour les « pires cas de maltraitance », presque personne ne se doute des traumatismes souvent engendrés par ce système dans les cas moins graves / sérieux / flagrants, à commencer par le placement, non en dernière extrémité comme l'exige la loi, mais de manière préventive, suivant une sorte de principe de précaution qui, au nom de l'« intérêt supérieur de l'enfant », ne protège en réalité que le système lui-même.

Trop d'enfants sont les victimes de l'« aide à la jeunesse » et il faut que ça sache !

Les faits sont alarmants : enquêtes bâclées, jugements hâtifs, présomption de culpabilité du parent, maltraitances, sévices émotionnels et abus de pouvoir divers, manipulation sournoise (voire psychiatrisation précipitée) de l'enfant, travail de sape de l'image du parent, volonté de « punir » le parent (au lieu de les aider) : les violences sont multiples, sur fond, souvent, d'une collusion entre professionnels rarement inquiétés. Et elles redoublent encore d'intensité pour les femmes issues de l'immigration.

La séparation enfant/parent ne peut être une solution de facilité, ni se baser sur des préjugés : elle doit être l'ultime recours !

Les professionnels du secteur – juges, employés du SAJ et SPJ, avocats, pédopsychiatres, travailleurs sociaux, forces de police, experts (psychologues) judiciaires, généralistes et même le Délégué général aux droits de l'enfant – savent que les dysfonctionnements sont la règle et non l'exception. Et ceux qui s'en offusquent sont impuissants à inverser la vapeur.

S'agissant de séparations engendrant des blessures profondes pour l'enfant et laissant des traces indélébiles dans son développement psychologique, les erreurs judiciaires – assimilables parfois à de véritables rapt d'enfant – sont particulièrement intolérables !

Des journalistes le montrent, des scientifiques le documentent, des juristes le dénoncent, des parents en témoignent, des enfants fuguent... et tout continue comme si de rien n'était. Rien ne changera si l'impunité et l'omerta règnent. Les défaillances de l'État s'expliquent-elles par un défaut de moyens financiers ? Oui et non. C'est aussi un état d'esprit. Un système. Une machine institutionnelle qui, une fois qu'elle est en route, est quasi impossible à arrêter.

Nous exigeons, comme en France, une refonte du système, un audit indépendant, un suivi statistique et une harmonisation interrégionale !

Merci à tous et toutes de venir nous soutenir le 18 mai à 15h : c'est un enjeu de société !

« Les désenforcés en colère » est un événement Facebook

Votre association veut être coorganisatrice de l'événement ? Écrivez à syndicatdesimmenses@gmail.com

Vous désirez prendre la parole (fût-ce anonymement) le 18 mai à 15h ? Écrivez à syndicatdesimmenses@gmail.com